

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-576/SG/FP portant désignation des membres de la commission de correction des épreuves du concours professionnel pour l'intégration dans le cadre des contrôleurs des contributions

n° 72-576/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 avril 1972

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1972

Date du numéro
25 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

La commission de correction des épreuves du concours professionnel pour l'intégration dans le-cadre des contrôleurs des contributions, ouvert par arrêté n° 72-217/SG/FP du 12 février 1972 est composé comme suit: Président: M. Louis Ponse, directeur des Finances ; M. Ahmed Youssouf Houmed, chef du Service du Personnel ; M. Elie Saiz, chef du Service des Contributions indirectes ; M. Bordères Henri, chef du Service des Contributions directes ; M. Sauvageot Henri, chef du Service de l'Enseignement ; Mme Annick Aden, professeur au Lycées ; M. Dalet Jacques, professeur. au Lycée.